

CR du 21 Octobre 2019



Informations Générales :

- Accueil d'un nouveau membre au sein de l'ASLGF : Jean-Michel TORRETTI
- Mise à jour des adhésions
- Suite à l'article du Dauphiné Libéré concernant la mise à disposition de bois aux particuliers (Combloux), on attend que les secteurs soient déjà exploités pour faire une proposition aux particuliers
- CR de la réunion du 14 octobre 2019 avec les représentants des ASLGF de Sallanches et Nancy sur Cluses, et en présence de Sylvain OUGIER du CRPF Départemental et le président des Propriétaires Forestiers de Haute-Savoie
- 1 dossier déposé pour la création de pistes : 40% de financement auprès du Département et de la Région. 40% acté par le Département
- Aide pour l'animation : Freddy CONTAT s'occupe de Magland en plus de son travail au CRPF mais il n'y a pas de budget pour lui
- L'aide à la création touchée (4 000€) sera reversée au CRPF
- L'Union des Forestiers versera 3 000 € aux 4 ASLGF (Magland, Sallanches, Nancy sur Cluses, Saint-Jorioz) en fonction des surfaces impactées, au prorata
- Selon nous, la Mairie de Magland ne nous soutient pas assez. En effet, les bois de l'ONF de Sallanches sont stockés sur Magland, alors qu'il n'y a même pas d'aire de stockage prévue pour les forestiers privés de Magland. A Sallanches par exemple, la commune finance à 60% la construction d'une piste forestière estimée à + de 55 000 €. La commune de Nancy sur Cluses aussi apporte son aide aux privés

Point sur les différents secteurs :

- **Collombière :**
Problème avec le captage communal. Grosse emprise
Julien BAUD s'occupe de faire un courrier auprès de la Mairie pour demander une aide
- **Ouverture des plis :**
1 seule réponse : LES FEUILLUS ET RESINEUX DU GIFFRE
- **Creux du Varny et Les Avenières :**
Hors-piste
8,00 € résineux / m³
5,50 € feuillus / tonne
Pour info, 1,00 m³ de fayards = 1,30 tonne
Devis pour création de la piste validé par l'ASLGF
- **Lachat :**
Pas d'offre

- **La Joux des Rebats :**
Lot attribué à COFORÉT
8,00 € les feuillus
11,00 € bois de charpente
400 m³ moitié résineux, moitié feuillus
Piste comprise
- **Droit de passage aux Avenières :**
La famille DUNAND a donné son accord
Leur faire signer une convention d'autorisation de passage
2 traversées de ruisseaux à prévoir pour la création de la piste. Freddy CONTAT fera une demande d'autorisation à la police de l'eau. Il va falloir poser 2 Ecopales
- **Zone basse des Avenières :**
Il manque des adhérents
La famille RIAND donne l'autorisation de passage bien qu'ils ne soient pas adhérents
Etablir une convention de réciprocité pour l'utilisation de la piste
- **Mont-Ferrond :**
Acheté et traité, démarrage dans une quinzaine de jours
Passage à créer sans utiliser le chemin jeepable pour Mont-Ferrond d'en haut et Mont-Ferrond d'en bas
- **Plaine Joux :**
SG BOIS a fini d'abattre. Ils sont en train de sortir les bois au tracteur forestier
- **Les Granges :**
2 Intervenants : PRALON pour les feuillus et SCIERIE DE SAVOIE pour les résineux
Feuillus : 5,00 € m³
Résineux : 8,00 € m³
Ils s'engagent à prendre à leur charge la création d'une piste
On leur demande s'ils ne peuvent pas également intervenir sur le secteur de Collombière
- **Collombière :**
Il manque hors captage 3 propriétaires :
 - o BOCHUT Marcel : à contacter rapidement car sur le passage de la piste
 - o CORDIER Joseph : pas d'héritiers
 - o CURIEN Jean-Marie
- **Boron :**
Pas de piste à créer
COFORÉT va nous faire parvenir une offre
- **Lachat :**
300 m³
Pas de proposition, beaucoup de fayards
3 lots
On enlève les parcelles de la SCI REBOISEMENT SAVOYARD. M PERRET veut traiter directement
On attend et la parcelle du milieu sera traitée avec le Planey
- **Le Planey :**
Pas traité pour l'instant
- **La Tremplaz :**
Autorisation de passage à valider. Faire adhérer des propriétaires à l'ASLGF et Jean-Michel TORRETTI s'occupe de ce secteur

Prochaine réunion de l'ASLGF de MAGLAND : Mardi 26 Novembre à 18h30